

Les contrats "Nos territoires d'abord"

Calendrier de renouvellement

Nouveaux contrats :

- Votés à l'AP du 21 octobre 2022
- Votés à l'AP du 16 décembre 2022

Revoyure de contrats régionaux d'équilibre des territoires :

- Votée à l'AP du 16 décembre 2022
- Votée à l'AP du 24 mars 2023

Proposition de nouveaux contrats :

- Pour l'AP de mars 2023
- Pour l'AP de juin 2023
- Pour l'AP d'octobre 2023

Limites administratives :

- Limite de région
- Limite de département
- Chef-lieu de département ou d'arrondissement

Sources :
DTET/SAH
Fond ADMIN EXPRESS COG ® - © IGN

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DCOPT
SCOT
16/03/2023

L:\SIG_REGIONAL\P_PROJETS_CARTO\PC23003_CRET\CRET_Mars2023.qgz